

GUYARD-NASRI

Société d'exercice libéral d'avocats par actions simplifiée au capital de 105 000 euros
Siège social : 81, boulevard Pierre de Coubertin - 49000 Angers
789 626 652 RCS Angers
(la « Société »)

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 JUIN 2022**

L'an 2022, le 15 juin 2022,

LES SOUSSIGNES :

- Monsieur **Thierry Guyard**, né le 27 décembre 1970 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant au [REDACTED]
- Madame **Mathilde Benoist** née Bruneau, née le 13 avril 1989 à Le Mans (72), de nationalité française, demeurant au : [REDACTED]

Associés de la Société détenant l'intégralité des droits de vote,

I. Déclarent avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- le texte des projets de décisions ;

II. Ont préalablement exposé ce qui suit :

- A la suite du retrait de Rachid Nasri, il s'agit aujourd'hui de changer la dénomination sociale de notre Société et de procéder à la modification corrélative des statuts de cette dernière.

III. Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Changement de dénomination sociale,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * *

PREMIERE DECISION

Changement de dénomination sociale

Les Associés décident, à l'unanimité, de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination suivante :

08H08 Avocats

DS
TG

DS
MB

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative des statuts

Les Associés décident, à l'unanimité, de modifier comme suit l'article 3 des statuts de la Société :

« 3. DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale est :

08H08 Avocats »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés, à l'unanimité, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

* * *

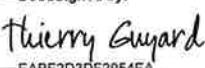
Le présent acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des Associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

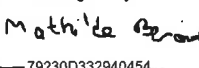
Le présent acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des Associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

Le 15 juin 2022.

Monsieur **Thierry Guyard**

Madame **Mathilde Benoist**

DocuSigned by:

EABF2D3DF2954EA...

DocuSigned by:

79230D332940454...

Signé par un processus de dématérialisation et de signature électronique www.docusign.com